

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Commune de Souffelweyersheim

1 place du Général de Gaulle  
67460 SOUFFELWEYERSHEIM  
Téléphone 03.88.20.00.12  
Télécopie 03.88.20.50.64

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi trois avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire en salle des mariages à la Mairie de Souffelweyersheim sous la présidence de Monsieur Pierre PERRIN, Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Président : 20 Mars 2024

Nbre d'élus au Conseil d'Administration : 15	
Élus en fonction : 15	Élus absents : 3
Élus présents : 12	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 0

**Secrétaire de séance : Mme Nadia THOMAS**

### Présents :

M. Pierre PERRIN, Mme Myriam JOACHIM, Mme Monique WAMSLER, M. Martial GERHARDY, M. Laurent REYMANN, Mme Nadia THOMAS, Mme Fanny GOURDIN, M. Sabin MUNTEAN, Mme Francine LALLIER, M. Paul TEDESCHI, Mme Mireille MATTER, M. Jacques BRETON,

### Absente excusée sans donner de mandat :

Mme Béa KLEIN

### Absents sans donner de mandat :

M. Patrick KURTZ.  
M. Jacques BOEHRINGER

### 10/2024 – BUDGET PRIMITIF 2024

Le CCAS de Souffelweyersheim, ne gère aucune dette ni de personnel. Il ne gère pas non plus d'investissements.

### Les dépenses de fonctionnement 2024 :

Pour 2024 la part consacrée aux secours sera maintenue à 15 000 €, qu'il s'agisse des aides alimentaires d'urgence ou des secours financiers (65- autres charges de gestion courante).

L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général (011) (fêtes des personnes âgées) est maintenue : **29 039,02 €.**

**Les recettes de fonctionnement 2024 :**

La principale recette du budget du CCAS reste la subvention communale. Il est proposé d'augmenter celle-ci à 35 000 € pour l'année 2024.

**Balances générales :**

**CCAS : BALANCES**

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2021	Réalisé 2022	BP2023	Réalisé 2023	BP2024	Réalisé 2024
011 - Charges à caractère général	17 590,51 €	23 104,31 €	27 339,27 €	27 296,63 €	29 039,02 €	
012 - Charges de personnel	285,00 €	285,00 €	300,00 €	285,00 €	300,00 €	
014 - Atténuation de produits						
023 - Virement à la sect° d'investis.						
042 - Opérations d'ordre entre section (amort)						
65 - Autres charges gestion courante	7 453,61 €	3 302,11 €	15 000,00 €	5 718,62 €	15 000,00 €	
66 - Charges financières						
67 - Charges exceptionnelles						
022- Dépenses imprévues						
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>25 329,12 €</b>	<b>26 691,42 €</b>	<b>42 639,27 €</b>	<b>33 300,25 €</b>	<b>44 339,02 €</b>	<b>0,00 €</b>
002 - Excédent antérieur reporté Fonc			17 639,27 €		9 339,02 €	
013 - Atténuation de charges						
042 - Opérations d'ordre entre section						
70 - Produits des services						
73 - Impôts et taxes						
74 - Dotations et participations	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	35 000,00 €	
75 - Autres produits gestion courant						
76 - Produits financiers						
77 - Produits exceptionnels	0,00 €					
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>42 639,27 €</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>44 339,02 €</b>	<b>0,00 €</b>
Résultat de fonctionnement année N	-329,12 €	-1 691,42 €	0,00 €	-8 300,25 €	0,00 €	0,00 €
Résultat reporté : excédent de fonctionnement	19 659,81 €	19 330,69 €		17 639,27 €		0,00 €
Affectation fonct 002 R (résultat fonct.cumul reporté)	19 330,69 €	17 639,27 €		9 339,02 €		0,00 €

***Le Conseil d'Administration,***

***sur proposition de Monsieur Pierre PERRIN, Président,***

***VU les orientations budgétaires arrêtées par le Conseil d'Administration dans sa séance du 6 Mars 2024 ;***

***VU l'affectation des résultats du Compte Administratif ;***

***VU l'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement, soit 44 339,02 € ;***

***après en avoir délibéré, à l'unanimité***

***VOTE le présent Budget Primitif pour l'année 2024 et ses annexes, tel que présenté.***

Pour extrait conforme.

Souffelweyersheim, le 4

Le secrétaire de séance

Nadia THOMAS



Le Président

Pierre PERRIN



Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 4.04.2024